

Le blocus de Metz en 1870 [s.n.]

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **17 (1872)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dera naturellement de la possession de tout le reste du pays. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ces mots : que par le plateau suisse, on commande les montagnes.

Cet examen général du théâtre de la guerre, en rapport avec ce que nous avons déjà dit de l'importance politique et militaire de la Suisse, montre clairement que la Suisse ne peut être qu'un théâtre de guerre secondaire et que les coups décisifs que toute atteinte portée à la neutralité suisse entraînera nécessairement, se porteront, suivant la situation politique, sur les bords du Pô ou du Danube, au cœur de la France ou de l'Allemagne.

(A suivre.)

—o:~o:—
BIBLIOGRAPHIE.

Le blocus de Metz en 1870. Publication du conseil municipal de Metz. 3^e édition. Metz. Imprimerie E. Reau, éditeur, rue du Palais. 1871.

Dans la guerre de 1870-1871, il n'est peut-être pas un seul fait militaire d'une certaine importance qui n'ait donné lieu à une foule de commentaires, les uns louangeurs, les autres critiques. — Le blocus et la capitulation de Metz, tout particulièrement, sont devenus le sujet d'une quantité incommensurable de brochures, de rapports, de discours, dans lesquels la conduite du maréchal Bazaine a été appréciée de manières fort différentes, tant au point de vue politique, qu'au point de vue militaire : il peut paraître en conséquence superflu de venir donner ici un compte-rendu d'une publication qui traite un sujet si connu ; mais les récits des événements qui ont précédé la capitulation de Bazaine sont presque tous l'œuvre d'officiers qui racontent les choses au point de vue de l'armée, en faisant abstraction à peu près complète de l'attitude de la population de Metz pendant le blocus.

Les Messins, justement préoccupés de l'oubli dans lequel un silence aussi complet les laissait vis-à-vis de l'histoire et de la postérité, se sont décidés à raconter eux aussi les événements dont ils ont été les témoins, sinon des ayant-cause plus ou moins actifs. — A cet effet, le Conseil municipal de Metz prit l'affaire en mains, et dans sa séance du 3 novembre 1870, c'est-à-dire un mois environ après la capitulation, il décida, ainsi qu'on peut le lire dans la préface de l'ouvrage, « la rédaction d'un mémoire avec pièces à l'appui sur le blocus de 1870. » Il s'agissait de retracer le souvenir des impressions, de l'attitude et des actes de la population de Metz pendant ces jours d'épreuve. Une commission de trois membres du Conseil municipal, auxquels en fut adjoint plus tard un quatrième, fut chargée de ce mémoire. Cette commission soumit au Conseil, les 13/25 février 1871, le résultat de son travail ; il fut discuté : et après avoir fait quelques modifications à la rédaction primitive, le Conseil en vota l'impression.

Cette brochure comprend trois parties formant chacune un tout bien déterminé. La première, intitulée « Faits généraux, » contient le narré des événements dès les premiers désastres de Forbach et Wissemburg, à l'investissement de la place ; c'est dans ce chapitre que l'on apprend à connaître quel était, avant l'entrée des troupes, l'état de la ville, laquelle n'était ni armée, ni approvisionnée, et où les moyens de défense n'étaient pas terminés. L'auteur de cette première partie fait ressortir la manière dont les Messins se sont conduits vis-à-vis de l'armée une fois le blocus commencé, et peint l'attitude de la population, à savoir son courage et son humiliation, lorsque Metz passa au pouvoir des Prussiens.

Le contenu du second chapitre est d'une nature essentiellement économique : il traite la question des subsistances et montre à quel point la ville était dénuée de provisions et à quels expédients on dût avoir recours pour s'en procurer. On ne peut mieux donner une idée de la situation de la place qu'en citant les paroles

suivantes du général Coffinières au Conseil municipal à qui il venait d'annoncer la nouvelle imprévue de la capitulation : « Dans une telle situation et acculé par « la famine, avec quatre jours de vivres, que pouvons-nous faire ? Je ne connais « pas de place qui ait été si près de l'épuisement complet de ses ressources. A « Dantzig, quand le général Rapp se vit réduit à 40 jours de vivres, il fit, le 24 « novembre, un traité pour le 1^{er} janvier, et 5 jours avant l'échéance, le 25 décem- « bre, il rendit la place. »

Le troisième chapitre traite la question des ambulances, et des rapports, amenés à leur égard, entre la ville et l'armée.

Enfin, on trouve à la fin de la brochure un appendice qui contient les documents se rapportant aux faits relatés dans le mémoire : 1^o Les principaux placards affichés dans Metz pour la publication des ordres et autres notifications des autorités civiles et militaires. — 2^o Des extraits de procès-verbaux des séances du Conseil municipal et de celles du Conseil central d'hygiène. — 3^o Des notes émanant de personnes compétentes et dignes de foi, sur certains faits et sur quelques objets spéciaux.

C.

Die deutsche Gewehrfrage (la question du fusil allemand), par W. Plœnnies, major, et Hermann Weygand, capitaine. Grand-duché de Hesse-Darmstadt. Leipzig 1872. 1 vol. in-8, 296 pag.

L'ouvrage est divisé en six parties. La première traite de la valeur pratique et de l'efficacité des différentes armes de guerre. Cette valeur dépend principalement des pertes qu'elles font subir à l'ennemi. Le fusil d'infanterie joue le rôle du lion. Dans la campagne du Danemark, en 1864, les pertes se sont élevées à environ 10,000 hommes : le 10 % de ces pertes peut être attribué à l'artillerie, le 4 % aux armes blanches, le 2 % à des causes inconnues et le 84 % au fusil d'infanterie. Pour les pertes subies en Bohême par les Autrichiens, dans la guerre de 1866, on peut établir la proportion suivante : le 3 % provient de l'artillerie, le 4 % des armes blanches, le 3 % de causes inconnues et le 90 % du fusil. Quant aux pertes supportées dans la même guerre par les Prussiens, le 79 % est attribué au feu du fusil Lorenz, le 16 % à celui de l'artillerie, le 5 % au sabre, à la lance ou à la baïonnette. Les pertes des Autrichiens furent, en 1866, relativement à celles des Prussiens, comme 4,45 : 1. La vitesse du feu des fusils était dans la proportion de 1 : 4,50. Curieux rapprochement !

En 1859, sur 12,689 hommes qui furent soignés dans les hôpitaux de Milan, Brescia, Pavie, Turin et Verceil, 2100 (soit le 16,7 %) avaient été atteints par l'arme blanche.

Venons-en maintenant à la guerre de 1870-1871. Si l'on peut ajouter foi aux récits des combattants et aux rapports de beaucoup de médecins militaires, on attribuera au feu du Chassepot le 90 % environ des pertes subies par les Allemands, aux mitrailleuses environ le 5 %, à l'artillerie au maximum le 4 %, aux armes blanches moins du 2 %.

Bien différente est la proportion dans le camp opposé. Si l'on en croit l'auteur, le 25 % des soldats français tués ou blessés furent atteints par l'artillerie allemande, le 5 % par l'arme blanche et le 70 % seulement par le fusil.

La seconde partie traite des propriétés balistiques des armes à feu appartenant à des modèles antérieurs à 1866.

La troisième est intitulée : *Prix et constructions des fusils appartenant aux dernières ordonnances de l'Europe*. Elle contient un examen minutieux de 26 modèles d'armes se chargeant par la culasse. L'auteur compare leurs propriétés balistiques respectives et leurs différents systèmes de fermeture ; puis il passe aux calibres. Le Vetterli a, dit l'auteur, de toutes les nouvelles armes, le calibre le plus petit, 10 millim. 40. Suit le Berdan russe, modèle 1871, avec un calibre de 10 millim. 66. L'Autriche a le même calibre de 10 millim. 99, tant pour le Verndl,